



Réforme budgétaire de grande ampleur, signe de rupture avec l'ancien régime Page 4

LUTTE ANTI-TERRORISTE EN AFRIQUE

L'engagement de l'Algérie



© Photo : D.R

Lors du débat du Conseil de sécurité consacré à la « lutte contre le terrorisme et prévention de l'extrémisme violent conduisant au terrorisme par le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations unies et les organisations et mécanismes régionaux », avant-hier, mardi, le Président Abdelmadjid Tebboune a rappelé que « l'Algérie a su dans les années 1990 affronter et vaincre le terrorisme en l'absence quasi totale du soutien matériel ou moral attendu de la communauté internationale ». Lire en page 2

MDN :

41 NARCOTRAFIQUANTS ARRÊTÉS ET UNE GRANDE QUANTITÉ DE DROGUE SAISIE

 PAGE 2

RÉUNION DU GOUVERNEMENT :



Justice, sport, transports et micro-entreprises à l'ordre du jour Page 3

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS, PRÉVENTION ET RÉPRESSION DE L'USAGE, TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DE SUBSTANCES PSYCHOTROPES

«Le vote des textes reflète la ferme volonté de l'APN de lutter contre toutes les formes de criminalité grave» Page 3

HANDBALL

L'AG ordinaire samedi à Alger

Les travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de handball (FAHB) auront lieu samedi (21h30) au siège du Comité sportif et olympique algérien (COA), a-t-on appris hier mercredi auprès de l'instance fédérale. L'ordre du jour de cette AGO portera sur l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2022. Il est également attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes, outre la lecture et l'adoption du plan d'action de l'année 2023.

COOPÉRATION

Le ministre du Tourisme reçoit l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a reçu avant-hier mardi l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore avec qui il a évoqué les voies de renforcement de la coopération entre les deux pays dans les domaines du tourisme et de l'artisanat, a indiqué un communiqué du ministère. «Les deux parties ont tout d'abord salué la qualité des relations entre l'Algérie et les Etats Unis, mettant en avant leur volonté de promouvoir les relations bilatérales. Ils ont, à cette occasion, passé en revue l'état des relations bilatérales dans le domaine du tourisme et de l'artisanat», précise la même source.

SONATRACH

Hakkar reçoit la directrice générale du groupe ENGIE

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar a reçu la directrice générale du groupe français ENGIE, Catherine MacGregor, avec laquelle il a évoqué l'état des relations établies entre les deux sociétés ainsi que les opportunités de les renforcer, a indiqué un communiqué du groupe. Lors de cette rencontre, qui a eu lieu avant-hier mardi, «les deux parties ont examiné l'état des relations établies entre le groupe Sonatrach et ENGIE et discuté des contrats bilatéraux conclus ainsi que des opportunités de renforcement de ces relations à l'avenir», précise-t-on de même source.

Lutte anti-terroriste en Afrique

L'engagement de l'Algérie

Lors du débat du Conseil de sécurité consacré à la «lutte contre le terrorisme et prévention de l'extrémisme violent conduisant au terrorisme par le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations unies et les organisations et mécanismes régionaux», avant-hier, mardi, le Président Abdelmadjid Tebboune a rappelé que «l'Algérie a su dans les années 1990 affronter et vaincre le terrorisme en l'absence quasi totale du soutien matériel ou moral attendu de la communauté internationale».

L'Algérie poursuit dans le «même esprit» ses efforts pour soutenir ses voisins et les pays africains dans leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, guidée en cela par son expérience, «certes amère mais couronnée de succès», a-t-il ajouté, en sa qualité de Coordonnateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, dans une allocution qui a été diffusée en tant que document officiel du Conseil de sécurité pour servir de référence durant les débats. Le Président Tebboune a exprimé l'aspiration «à renforcer notre contribution dans ce domaine et dans bien d'autres» à travers la candidature de l'Algérie au poste de membre non-permanent du Conseil de sécurité pour 2024-2025.

Dans ce contexte, le Président Tebboune a fait part de l'initiative présentée par l'Algérie dans la perspective d'insuffler un nouvel élan aux efforts de lutte contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne, et qui a été approuvée en octobre 2022 par les Etats membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) regroupant l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger.

Il a énuméré, à ce sujet, les initiatives de l'Algérie à travers notamment l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour l'UA dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'activation du Fonds africain pour la lutte contre le terrorisme, l'établissement d'une liste africaine des personnes, groupes et entités impliqués dans des actes terroristes, y compris les combattants terroristes étrangers, ainsi que la mise en œuvre du mandat d'arrêt africain. Le président de la République a cité



■ Tebboune : «L'Afrique est confrontée à une menace globale qui ne reconnaît aucune frontière et qui n'est liée à aucune religion, race ou nationalité».

l'appui de l'Algérie aux agences et mécanismes africains spécialisés dans ce domaine, notamment le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT) et le Mécanisme de co-

MDN :

41 narcotrafiquants arrêtés et une grande quantité de drogue saisie

☞ Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité, les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêtés quarante-et-un narcotrafiquants dans la région Sud du pays. Au cours de ces mêmes opérations menées du 22 au 28 mars courant, une grande quantité de stupéfiants, drogues, psychotropes et de matériels ont été saisis, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

A travers le même communiqué, le ministère de la Défense a indiqué que dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte anti-terroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 22 au 28 mars 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national. Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté cinq éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'une casemate contenant cinq bombes a été découverte et détruite à l'issue d'une opération de fouille et de ratissage à Tizi Ouzou.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 41 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 18 quintaux et 76 kilogrammes de kif traité, et saisi 63.730 comprimés psychotropes. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont intercepté 87 individus et saisi 33 véhicules, 84 groupes électrogènes, 46 marteaux-piqueurs, 02 détecteurs de métaux, 02 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 18 autres individus ont été arrêtés, et 02 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 367 tonnes, 17 quintaux de tabacs et 72.000 unités de différents articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Des opérations similaires se poursuivent par les éléments des forces de sécurité afin de déjouer toute tentative d'introduction de ses drogues et d'assurer la sécurité et la sérénité du peuple et du pays.

Moncef Redha

opération policière de l'UA (AFRI-POL), dont l'Algérie abrite les sièges, ainsi que le Comité des services africains de sécurité et de renseignement (CISSA), sis à Addis-Abeba.

Le Chef de l'Etat a rappelé, dans ce cadre, sa décision d'injecter un montant d'un milliard de dollars américains dans le budget de l'Agence algérienne de Coopération internationale pour la Solidarité et le Développement afin de contribuer effectivement à faire avancer la priorité du développement du continent africain.

Dans un contexte mondial empreint d'agitation et de polarisation», «l'Afrique est confrontée à une menace globale qui ne reconnaît aucune frontière et qui n'est liée à aucune religion, race ou nationalité», a noté le Président Tebboune.

Il a fait observer que «la gravité croissante de ce fléau dans de nombreuses régions africaines, en particulier dans l'espace sahélo-saharien, est devenue la principale menace à la sécurité et à la stabilité des pays africains qui inhibe leurs efforts de développement économique et de concrétisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA».

Pour l'Algérie «cette menace ne doit en aucun cas être assimilée à la lutte légitime des peuples sous occupation pour reconquérir leurs droits légitimes, au premier rang desquels leur droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance consacré par la légalité internationale». Louant, dans ce sens, «les grands efforts déployés par les pays africains dans le domaine de la lutte contre le terro-

REPÈRE

APN

Adoption du projet de loi organique relatif à l'information

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, avant-hier mardi à la majorité, le projet de loi organique relatif à l'information, en séance plénière présidée par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, en présence du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

A l'issue de la séance du vote, le ministre de la Communication a affirmé que le texte de loi relatif à l'information devra «contribuer à l'édification d'un système juridique fort qui consolide la liberté d'expression et garantit le droit du citoyen dans l'accès à l'information fiable». Pour le ministre, les dispositions contenues dans le texte de loi «garantissent l'exercice médiatique libre et responsable dans le respect de la Constitution et des lois de la République, et permettent de consolider le professionnalisme dans le domaine de l'information, et ce en remédiant aux dysfonctionnements et insuffisances contenues dans les précédentes lois», ce qui contribuera, a-t-il dit, à «l'édification d'une presse libre et intègre dans l'Algérie Nouvelle».

Le ministre a, en outre, estimé que l'objectif de tout un chacun, est de parvenir à l'édification d'un système d'information «fort, responsable et crédible, qui permet au citoyen de recevoir l'information juste». Pour rappel, le projet de loi organique relative à l'information a connu 54 propositions d'amendement, dont 16 ont été adoptées.

risme et l'extrémisme violent», le président de la République a appelé toutefois à un «soutien effectif» de la communauté internationale.

Le Président Tebboune a invité «les partenaires internationaux à œuvrer autant au niveau bilatéral que multilatéral dans le cadre des Nations unies à soutenir les efforts africains» contre le terrorisme, suivant plusieurs priorités, notamment, en œuvrant au renforcement des capacités individuelles des Etats africains, en empêchant l'utilisation des territoires des partenaires internationaux comme bases-arrière pour l'incitation et/ou le soutien aux activités terroristes dans d'autres pays, tout en redoublant d'efforts pour éviter de contribuer directement ou indirectement au financement du terrorisme.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Réunion du Gouvernement : Justice, sport, transports et micro-entreprises à l'ordre du jour

«Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé hier une réunion du Gouvernement au cours de laquelle a été examiné un avant-projet de loi relatif à la justice et ont été présentées des communications concernant les secteurs de la jeunesse et des sports, des transports et des micro-entreprises», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Le Gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 06-03 du 20 février 2006, portant organisation de la profession d'huissier de justice, présenté par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Ce projet de texte consacre la fusion des professions d'huissier de justice et de commissaire-priseur, dans le cadre de la modernisation de la justice et de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité du service public de justice. Il vise, en outre, à renforcer l'encadrement de cette profession, à combler certains vides juridiques constatés et à clarifier et élargir



■ «La réalisation du service Catering vient répondre aux besoins exprimés et assurer, en même temps, des services de qualité». (Photo : D.R)

les missions d'huissier de justice et renforcer sa protection. Dans le domaine de la jeunesse et des sports, le Gouvernement a entendu une communication du ministre de la Jeunesse et des Sports sur les préparatifs en cours relatifs à l'organisation des Jeux arabes en Algérie du 5 au 15 juillet 2023. Il convient de rappeler à cet effet que le Conseil des ministres arabes de la Jeunesse et des Sports, avait approuvé à l'unanimité, lors de sa 46^e session tenue le 18 mars 2023 à Djeddah en Arabie saoudite, l'organisation en Algérie de la prochaine édition des Jeux arabes en 2023. Pour cette édition, il est attendu la participation de plus de 3.500 athlètes de 22 pays arabes.

Dans le domaine des transports, le ministre des Transports a présenté une communication sur la mise en place de l'agence nationale de l'aviation civile (ANAC). Pour rappel, cette Agence est chargée de la régulation, du contrôle et de la supervision des activités de l'aviation civile. Sa mise en place permettra à notre pays de se hisser aux normes internationales et aux recommandations de l'organisation d'aviation civile internationale. Il a également été question du projet de réalisation du centre Catering de la compagnie nationale Air Algérie. «La réalisation du service Catering vient répondre aux besoins exprimés et assurer, en même

temps, des services de qualité notamment avec la reprise intégrale des vols de la compagnie nationale Air Algérie par rapport à la période Covid-19, et le lancement de nouvelles lignes aériennes tant au niveau domestique qu'à l'international», souligne le communiqué. Enfin, dans le domaine des micro-entreprises, le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises a présenté une communication portant sur la nouvelle approche adoptée pour le secteur des micro-entreprises dont l'objectif est de rendre plus efficace le fonctionnement des dispositifs d'aide. «Cette nouvelle approche vise à renforcer, notamment grâce à la digitalisation, la transparence et la bonne gouvernance de ces dispositifs d'appui ainsi qu'à développer de nouveaux services adaptés aux besoins d'exploitation des micro-entreprises», explique-t-on. Et de préciser qu'elle prévoit, par ailleurs, de renforcer la formation des porteurs de projets en matière d'entrepreneuriat et de gestion d'entreprise afin de mieux les accompagner et de promouvoir leurs aptitudes entrepreneuriales. «Dans ce cadre, l'élaboration d'une cartographie nationale de la sous-traitance devrait permettre une meilleure orientation des projets d'investissement vers des activités répondant à un potentiel économique local», conclut le communiqué.

R.Z.

BRÈVE

Commerce Création à Guelma de la 1^{ère} plate-forme de préparation des produits agricoles à l'exportation

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a révélé mardi à Guelma que son département a décidé de créer une première plate-forme d'emballage et de conditionnement des produits agricoles en vue de leur exportation à partir du marché régional de fruits et légumes de la commune d'Ain Ben Beida. Lors de son inauguration de ce marché, le ministre a précisé que la création de cette plate-forme s'inscrit dans le cadre de «la démarche du ministère de moderniser la gestion de tels marchés régionaux que l'Etat a déboursé de grandes enveloppes financières pour les réaliser et leur permettre d'assumer leurs missions tracées dont la régulation du marché et son approvisionnement d'une manière adéquate et régulière puis passer à l'exportation et augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures». Zitouni a ajouté que «la plate-forme prévue dans ce marché répond aux normes internationales et sera gérée par la société de réalisation et la gestion des marchés de gros, MAGROS, et dotée de toutes les installations nécessaires depuis la réception des produits, à leur tri en fonction de la taille et de la qualité à l'emballage et le chargement». Et de souligner que son département œuvre à généraliser ces plate-formes aux six marchés régionaux similaires qui se trouvent à Sétif, Ain Defla, Djelfa, Ouargla, Mascara et Mila.

Agence

Trafic de stupéfiants et de substances psychotropes «Le vote des textes reflète la ferme volonté de l'APN de lutter contre toutes les formes de criminalité grave»

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a estimé, avant-hier mardi, que l'adoption par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains et celui relatif à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, reflète la ferme volonté de l'APN de lutter contre toutes les formes de criminalité grave. Et, a-t-il indiqué à l'issue du vote des deux projets de loi qui s'est déroulé en séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Bisma Azouar, prouve également le niveau de prise de conscience face à ces phénomènes criminels. «Le vote du projet de loi relatif à la prévention de la traite des êtres humains, a fait remarquer Abderrachid Tabi, permettra de renforcer le système judiciaire qui criminalise ce phénomène dangereux par un texte spécial et cadre avec les engagements internationaux de l'Algérie, d'autant qu'il prévoit des dispositions importantes garantissant la protection nécessaire aux victimes de ce crime, qui a pris des dimensions internationales». L'amendement du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le trafic de stupéfiants et des substances psychotropes, a-t-il rappelé, intervient 18 ans après la promulgation de la loi en 2004. «Le texte adopté permettra notamment d'éliminer la problématique de la classification de certaines substances qui se sont propagées dans la société, en sus de renforcer les dispositions de prévention des drogues et des substances psychotropes, et de conforter l'assistance et la coopération judiciaires par de nouvelles dispositions qui tiennent compte

des dimensions internationales de ce crime dangereux», a-t-il observé. Pour sa part, le président de l'APN, Brahim Boughali a indiqué que notre pays œuvre à travers l'élaboration de ces lois, à protéger les forces vives de la société et les orienter sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle qui honore ses rendez-vous importants et assume pleinement les rôles qui lui incombent en tant que force dont le poids et l'importance sont connus de tous. Affirmant que le renforcement du système législatif national par une série de lois, visait à protéger la société et à l'orienter sur la voie de l'édification d'une Algérie nouvelle. Mettant en avant le contexte général dans lequel l'Assemblée populaire nationale a examiné le projet de loi relatif à la prévention contre la drogue, Brahim Boughali a fait savoir que l'Algérie n'a eu de cesse de faire face à des tentatives visant à l'inonder de différents types de stupéfiants notamment dans les milieux juvéniles. Faisant remarquer que le projet de loi relatif à la prévention contre la traite des personnes, a apporté une valeur ajoutée en matière d'adaptation du système juridique aux exigences de lutte contre ce phénomène qui s'est amplifié et constitue aujourd'hui un défi juridique et humanitaire pour toutes les communautés. Enfin, s'agissant du projet de loi organique relatif à l'information qui a été également adopté par les députés de l'APN, Brahim Boughali a relevé que son élaboration témoigne de l'attachement du chef de l'Etat à faire du texte un guide pour les travailleurs du secteur en vue d'avoir davantage de professionnalisme et d'assurer leurs droits.

Rabah Mokhtari

TEXTE DE LOI

Projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical

Réorganiser le paysage syndical et instaurer le principe d'équité entre tous les syndicats

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a assuré, avant-hier mardi, que le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical vise la mise en œuvre des dispositions de la Constitution de 2020 qui consacrent les libertés et les droits fondamentaux du travail, en garantissant le droit syndical à tous les travailleurs et employés. «Ce texte de loi intervient pour donner une définition plus claire du concept de l'exercice du droit syndical», a-t-il indiqué. En instaurant, a-t-il dit, des principes consistant notamment à garantir l'indépendance et la neutralité des syndicats, loin de tous tiraillements politico-partisans, distinguer l'exercice syndical de l'exercice politique, réorganiser le paysage syndical en accompagnant la création de fortes organisations syndicales, cesser la transhumance syndicale et instaurer le principe d'équité entre tous les syndicats sans discrimination aucune.

S'exprimant en séance plénière au Conseil de la Nation, présidée par le président du Conseil, Salah Goudjil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Bisma Azouar, consacrée à la présentation et au débat du texte de loi relatif à l'exercice du droit syndical, le ministre a fait remarquer que cette démarche s'inscrit en droite ligne avec les exigences de la nouvelle conjoncture définies par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

En outre, a-t-il poursuivi, la concrétisation de certaines dispositions de la Constitution de 2020 garantissant l'exercice du droit syndical dans le respect de la loi. «Le texte avait tenu compte des normes internationales relatives à la liberté syndicale et à la préservation du droit syndical», a-t-il fait savoir.

Les dispositions du texte, a poursuivi le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale mettent l'accent sur les principes de l'indépendance des organisations syndicales vis-à-vis des partis politiques et des associations, tout en interdisant le cumul d'un mandat syndical en tant que responsable syndical avec l'exercice d'une fonction d'autorité auprès de l'organisme employeur, outre l'interdiction de cumuler un mandat syndical dans un organe syndical et l'exercice d'un mandat dans les instances dirigeantes d'un parti politique. Soulignant, au passage, la volonté de l'Etat, à travers ce texte de loi, de trouver les moyens les plus efficaces pour encadrer l'action syndicale dans notre pays.

Rabah M.

Installation du Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires

Réforme budgétaire de grande ampleur, signe de rupture avec l'ancien régime

La réforme budgétaire est claire, la priorité est accordée à l'amélioration du mode de la gouvernance financière et à la modernisation des systèmes budgétaires et comptables.

Un pas important est déjà franchi, dans cet objectif, avec l'entrée en vigueur cette année, de la loi organique 18-15 qui définit les objectifs liés au nouveau cadre législatif du budget et qui « s'appuie sur le budget des résultats et des objectifs définis précédemment, et partant, conférer la transparence en matière de dépense de l'argent public » (ndlr). « Ce dispositif contribuera à im-

acter positivement la mise en place du processus de la réforme budgétaire aussi bien au niveau central que local », a souligné, avant-hier, le ministre des Finances, Laaziz Faid, lors de journées d'étude consacrée à la présentation et à l'exécution, entre cette loi budgétaire conformément au nouveau cadre budgétaire prévu par ladite loi.

Il a réaffirmé, à l'occasion, « l'engagement des services du ministère pour l'accompagnement de tous les secteurs afin de mieux maîtriser les concepts, le processus et les méthodes liés à la préparation et à l'exécution budgétaire selon le nouveau mode de gouvernance financière, et ce afin de s'imprégner de ce nouveau mode de gouvernance ». L'Etat veut rompre avec les anciens systèmes budgétaires et comptables à travers la révision des règles générales de la comptabilité publique, mais aussi par la mise en place d'un nouveau régime budgétaire basé sur des programmes et la performance. Le ministère des Finances vise le développement et la modernisation des systèmes budgétaires et comptables pour améliorer la gestion des finances publiques et limiter, entre autres, les risques de dérapages financiers ou budgétaires à tra-



■ Le nouveau mode de gouvernance financière et de contrôle budgétaire contribuerait à identifier les risques de dérapages budgétaires. (Photo : DR)

vers une meilleure collecte de données et des informations. Un organe chargé d'identifier les risques budgétaires a vu le jour. Le premier argentier du pays a procédé avant-hier, à Alger à l'installation du Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires (HCRB).

« Une instance chargée notamment d'identifier les risques budgétaires potentiels, susceptibles d'affecter les finances publiques, d'évaluer leur probabilité de survenance, ainsi que d'apprécier les dispositifs existants visant à maîtriser ces risques », selon le communiqué du ministère. « La mise en place du HCRB, qui est un instrument important du nouveau mode de gouvernance financière, constitue une étape importante dans la modernisation de la gestion des finances publiques et la consolidation de la confiance des citoyens dans la gestion des deniers publics », a expliqué M. Faid, affirmant que « cette démarche contribuera de manière significative à l'amélioration de la qualité de la gestion des finances publiques et à la prévention des risques budgétaires ». L'année 2023 sera celle de la mise en œuvre de la réforme budgétaire et du nouveau régime budgétaire. Il est essentiel de garder

le cap pour améliorer la gestion des finances publiques à travers une utilisation et une exploitation efficace des dépenses et des ressources publiques. Le nouveau mode de gouvernance financière et de contrôle budgétaire contribuerait à identifier les risques de dérapages budgétaires. Certes, l'Algérie a réussi à redresser ses finances et son économie depuis 2021, beaucoup reste à faire pour équilibrer son budget, ce qui n'est pas sans risque aussi. « Le déficit budgétaire s'affiche à la hausse, avec un déficit prévu à 12,3% du PIB et la dette publique s'établit à 63% du PIB en 2022 » selon l'analyse publiée au mois de janvier par le Fonds monétaire international (FMI). Ce dernier a insisté sur l'impératif de poursuivre les réformes structurelles et de réduire les dépenses budgétaires qui ont dépassé les 13.000 milliards de dinars en 2023.

LE HCRB qui se réunit en session ordinaire deux fois par an, et se réunit en session extraordinaire, permettra d'identifier et de prévoir les risques liés aux équilibres macro-économiques, à la dette publique, au financement des systèmes de sécurité sociale, aux participations de l'Etat (établissements et entreprises publics)

ainsi qu'aux finances des collectivités locales », selon le communiqué du ministère. Il est indispensable dans ce cas de faciliter la circulation et la collecte des données pour une meilleure gestion des ressources et des dépenses publiques.

A noter que depuis quelques mois, l'Etat à retrouver son appétit pour l'investissement et s'est engagé dans plusieurs projets d'investissement avec des partenaires étrangers, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement. Son objectif est d'augmenter la valeur des investissements étrangers dans le pays ainsi que les revenus en devises. Dans ce cas, toutes les données concernant ce secteur sont à scruter pour éviter des erreurs. La formation est indispensable aussi. Lors d'une réunion de travail, tenue avant-hier, entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et une délégation de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), l'accent a été mis sur « la nécessité de former les représentants des administrations publiques concernées par l'investissement pour contribuer à faciliter les procédures », selon le communiqué de l'AAPI.

Samira Takharboucht

SONELGAZ

Transport d'électricité

Des nouvelles ouvrages d'une valeur de 24 milliards de dinars mis en service

La filiale du groupe public Sonelgaz « Sonelgaz-transport d'électricité » a mis en service, durant les quatre derniers mois, un nombre important d'ouvrages électriques pour une valeur globale de 24 milliards de dinars. C'est ce qu'a annoncé avant-hier le groupe dans un communiqué ajoutant que plusieurs projets ont été ainsi réalisés en l'occurrence des postes de raccordement au réseau électrique, des transformateurs et des stations mobiles. Et ce à travers l'augmentation de la capacité complexe de 1.500 mégavolt-ampère (MVA) dans le but de garantir la sécurité du système électrique et d'assurer une alimentation régulière des wilayas concernées en électricité et partant améliorer la qualité du service public et encourager le développement économique au niveau local, a précisé le communiqué.

Dans une première étape, le programme réalisé pour la période allant du 1^{er} décembre 2022 au 27 mars 2023 a concerné 19 wilayas. Il s'agit de la réalisation de 4 ouvrages dans la wilaya de skikda, 3 dans la wilaya d'El Tarf, 2 ouvrages dans les wilayas de Jijel, Boumerdès et Djelfa, un seul ouvrage dans les wilayas de Sétif, Oran, Khenchela, Naâma, El Bayadh, Saïda, Biskra, Sidi Bel-Abbès, Béchar, Médéa, Alger, Relizane, Tebessa et Oum El-Bouaghi, a noté le document. Sonelgaz a précisé ainsi que ces nouvelles réalisations permettront d'améliorer le niveau de raccordement et la qualité des services fournis en zones industrielles, zones d'activités, zones agricoles, stations de dessalement et centres urbains et ruraux. Pour ce qui est des autres projets stratégiques devant être réceptionnés, « la mise en service se fera en fonction du taux d'avancement des travaux et conformément aux délais préalablement impartis, soit avant l'été 2023 pour un été serein sans coupures », conclut le document. Pour rappel, le P-dg du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a indiqué au début de mois en cours que l'Algérie était devenu, à travers le Groupe, « un producteur important d'énergie avec plus de 25.000 Mégawatt, avec des pics de consommation oscillant entre 12.000 et 15.000 Mégawatt ». M. Adjal a indiqué que Sonelgaz envisage d'exporter vers la Libye et l'Italie, en sus de la Tunisie qui est un client traditionnel de l'Algérie depuis de longues années. Concernant le projet de câble sous-marin reliant Annaba à la Sardaigne qui était en phase d'étude, le P-dg de Sonelgaz a fait savoir que « les ressources financières nécessaires seront débloquées, en 2023 ou 2024, pour la concrétisation de ce projet ». Il a indiqué au passage que ce projet qui vise à alimenter l'Italie et une partie de l'Europe en électricité a été évoqué l'année passée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Juste avant, le P-dg de Sonelgaz avait été reçu, à Rome, par le ministre italien de la Transition énergétique, M. Roberto Cingolani, avec lequel il a discuté sur la réactivation du projet d'interconnexion électrique par câble sous-marin entre l'Algérie et l'Italie pour une capacité de 1.000 à 2.000 MW.

Manel Z.

Cinq stations pour produire 65% des besoins hydriques de l'Algérie

Course contre la montre de Mohamed Arkab à Corso et Cap Djinet

Dans une véritable course contre la montre, l'Algérie a lancé de nombreux projets vitaux liés à la sécurité hydrique, notamment les projets de la réalisation de cinq stations de dessalement de l'eau de mer à travers les wilayas côtières, Tipasa, Oran, Boumerdès, Béjaïa et El Tarf, visant à fournir 65% des besoins des populations locales en ressources hydriques d'ici l'horizon 2024.

Dans la wilaya de Boumerdès et plus précisément à Cap Djinet et Corso, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a effectué avant-hier une visite d'inspection pour s'enquérir du taux d'avancement du projet de la réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer, où il a exhorté les responsables de l'entreprise chargée de l'exécution dudit projet d'accélérer le rythme du travail et de redoubler d'efforts pour sa mise en service avant la fin du mois de mai prochain.

Un projet d'une extrême importance, la station de dessalement de l'eau de mer de Corso va mettre la population locale à l'abri du stress hydrique après de longues années de faiblesse de la pluviosité, et c'est aussi le cas pour les wilayas d'Oran, Tipasa, Béjaïa et d'El

Tarf, où les projets de la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer ont pour objectif d'atténuer les fortes perturbations dans l'alimentation en eau potable dû au stress hydrique.

« Notre sécurité hydrique est l'une de nos priorités », a déclaré Mohamed Arkab, lors de son déplacement à Boumerdès. Accompagné d'une forte délégation, notamment de hauts responsables du ministère, du Groupe Sonatrach et de l'Algerian Energy Company (AEC), filiale du groupe Sonatrach, Mohamed Arkab a insisté, devant tout les présents, sur le respect des délais de réception.

Après avoir écouté des explications sur le projet de station de dessalement de l'eau de mer de Corso, le ministre a indiqué que la remise, dans les délais impartis, de ce projet, dont le taux d'avancement est actuellement de 77%, était « très importante » et vitale compte tenu du besoin national impérieux. Ce projet vital d'une capacité de production de 80.000 m³/par jour permettra de « consolider » les capacités d'alimentation en eau potable des habitants des parties Ouest et Nord de la wilaya outre le côté Est d'Alger, selon les

explications données au ministre. Après Corso et poursuivant son périple, le ministre de l'Energie s'est rendu au chevet d'un autre projet de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer, cette fois il s'agit de Cap Djinet.

Ici Mohamed Arkab a lancé et assisté à la fois au premier coulage du premier mètre cube de béton du projet de réalisation d'une Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) à Cap Djinet, en présence également de hauts responsables au ministère, du Groupe Sonatrach, de responsables d'entreprises de réalisation et des autorités locales.

Ce projet très important, attendu à la livraison en décembre 2024, s'inscrit dans le cadre du Plan de développement du président de la République (2022/2024), portant la réalisation de cinq stations similaires à Oran, Béjaïa, El Tarf, Boumerdès et Tipasa, « avec une capacité de production de 300.000 m³/jour pour chaque station et une production de 65% de la totalité des besoins de l'Algérie dans le domaine », a rappelé le ministre.

Sofiane Abi

INFO EXPRESS

Ramadhan

Une caravane de solidarité au profit des familles nécessiteuses dans 20 wilayas

Une caravane de solidarité, chargée de colis alimentaires, s'est ébranlée mardi à partir d'Alger, au profit des familles nécessiteuses dans 20 wilayas du pays. Lancée à partir de la ferme pédagogique de Zeralda, en coopération avec l'Association nationale du volontariat et l'opérateur téléphonique «Ooredoo», la caravane compte près de 1.000 colis de 20 produits alimentaires de base qui seront distribués aux familles nécessiteuses dans les wilayas de Batna, Tébessa, Blida, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Skikda, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, Oran, Tissemsilt, Khenchela, Tipaza, Mila, Aïn Defla, Ain Témouchent, et Relizane.

A cette occasion, le président de l'Association nationale du volontariat, Ahmed Malha, a relevé la nécessité d'organiser davantage l'action du volontariat à travers le renforcement de la coordination entre les différents acteurs et d'améliorer son efficacité, estimant qu'il est nécessaire de «sensibiliser les acteurs économiques à leur responsabilité vis-à-vis des catégories vulnérables».

De son côté, le directeur des affaires institutionnelles à «Ooredoo», Ramdhan Djazairi, a affirmé que l'opération s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociale des opérateurs économiques, ajoutant que l'assistance aux familles nécessiteuses «nécessite la conjugaison des efforts des institutions officielles, des établissements économiques et de la société civile».

« Tournoi Futsal de la presse nationale - Mobilis »

2^e édition Ramadhan-2023



ATM Mobilis, partenaire de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), dans l'accompagnement de la 2^e édition du « Tournoi futsal de la presse nationale - Mobilis », durant les soirées du mois de Ramadhan, et qu'abritera la Salle Harcha-Hacène d'Alger.

Organisé à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année et disputé sous le slogan « On ne vous oubliera pas ! », à la mémoire de défunts journalistes et personnalités sportives, ce tournoi verra la participation de vingt-huit

(28) équipes de différents médias nationaux, réparties en sept (7) groupes de quatre équipes, à raison de deux rencontres par soirée. Les premiers de chaque poule se qualifieront aux quarts de finale, en plus des deux meilleures équipes, et se poursuivra par une phase à élimination directe jus-

qu'à la finale.

ATM Mobilis, 1^{er} partenaire du sport en Algérie, se réjouit de contribuer à la promotion du futsal et d'être l'un des premiers partenaires des médias, en partageant ce rendez-vous sportif convivial avec la famille de la presse Algérienne.

INFO EXPRESS

Ecosse : Humza Yousaf Premier musulman à diriger un important parti politique au Royaume-Uni

Les indépendantistes écossais ont choisi lundi Humza Yousaf pour succéder à Nicola Sturgeon et devenir nouveau Premier ministre, promettant de conduire l'Ecosse vers l'indépendance dès cette génération.

A 37 ans, ce proche de Nicola Sturgeon hérite de la délicate mission de relancer un mouvement indépendantiste en perte de vitesse qui se heurte au refus obstiné de Londres d'autoriser la tenue d'un nouveau référendum. Jusqu'alors ministre de la Santé, il devient le premier musulman à diriger un important parti politique au Royaume-Uni. Il doit être élu mardi Premier ministre par le Parlement local à Edimbourg. ■



Monnaie

La dédollarisation du monde progresse

L'accord entre les banques centrales de Russie et d'Iran constitue une nouvelle étape dans le processus de dédollarisation de l'économie mondiale. Dans le cadre de cet accord, 52 banques iraniennes seront liées à 106 banques russes. L'utilisation du rouble et du rial représentant plus de 60% des échanges commerciaux entre les deux pays, l'accord permettra d'éviter les sanctions occidentales et de résoudre les problèmes commerciaux entre les deux pays. Les banques centrales des

deux pays travaillent à l'introduction d'une monnaie commerciale commune remplaçant le dollar américain. Il s'agirait d'une monnaie numérique couverte par l'or. Grâce à ces mesures, la Russie est devenue le plus grand investisseur en Iran, représentant 45% du total des investissements étrangers. La Russie investit dans des projets énergétiques, les chemins de fer, la construction automobile et l'agriculture. Tout cela fait partie de l'accord qu'ont conclu, en septembre 2022 à Samarcande,

le président russe Vladimir Poutine et le président chinois Xi Jinping visant à renforcer le monde multipolaire. Les entretiens de Poutine avec le président iranien Ebrahim Raïssi à Samarcande étaient basés sur une stratégie commune profonde entre les deux pays. Les plans de la Russie et de l'Iran s'inscrivent dans le cadre de l'« axe oriental », privilégiant les États régionaux de Russie, de Chine, d'Inde et d'Asie centrale. La dimension mondiale de cette tendance est liée à la formation et au renforce-

ment des États BRICS. Au cours de 2023, ils approfondiront le développement de leurs systèmes de paiements financiers mutuels et de leur propre monnaie de réserve. Actuellement, il y a au moins 13 candidats confirmés à l'adhésion aux BRICS, dont l'Argentine, l'Iran, l'Arabie saoudite et l'Indonésie. La proposition du Brésil visant la création d'une monnaie commune sud-américaine va dans le même sens. Cette monnaie, appelée Sur, sera employée pour les échanges entre les pays de

la région, à commencer par l'Argentine et le Brésil. Une banque centrale sud-américaine doit être créée, s'appuyant sur les réserves brésiliennes.

Tout cela renforcera le processus international de la dédollarisation du commerce international tout en affaiblissant la domination économique des États-Unis sur l'échiquier global. La lutte pour la création d'un monde multipolaire se déroule donc parallèlement au processus de dédollarisation du commerce international. ■

Environnement

Une campagne de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a lancé, avant hier, une campagne nationale de sensibilisation spéciale mois de Ramadhan, et ce en collaboration avec les Scouts musulmans algériens (SMA), le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et l'Observatoire national de la société civile (ONSC). Présidant la cérémonie de lancement de cette campagne, placée sous le slogan «Mange et ne gaspille pas», la ministre du secteur, Fazia Dahleb a indiqué que cette initiative visait principalement à «réduire le gaspillage de la nour-

riture et à encourager à faire don et à participer, à renforcer la consommation rationnelle, notamment de l'eau et de l'énergie et à rejeter les comportements qui portent atteinte à l'environnement, dont principalement la consommation excessive et le jet anarchique des ordures». Pour la ministre, le mois de Ramadhan connaît souvent une augmentation de la quantité des déchets ménagers de l'ordre de 10%, ce qui requiert de consentir un plus grand effort, en vue de sensibiliser à la nécessité d'une consommation rationnelle, avec

généralisation du concept du recyclage. Dans le cadre de cette campagne nationale, plusieurs activités de sensibilisation seront organisées en partenariat avec les associations, selon la ministre qui a mis en exergue «le rôle essentiel de la société civile, notamment dans le développement du principe de la citoyenneté environnementale». Selon Mme Dahleb, cette campagne devra également contribuer à consolider le changement positif vers des comportements sains qui servent l'environnement, la transformation vers l'économie verte et la lutte

contre les effets négatifs induits par les changements climatiques. Le ministère œuvre à multiplier ce type de campagnes de sensibilisation qui consacrent la participation de la société dans la sensibilisation à la diminution des déchets, la lutte contre le gaspillage de la nourriture, l'encouragement à l'adoption des pratiques respectueuses de l'environnement, et la diffusion de la culture de l'intérêt porté aux places et aux rues, et ce en adoptant un plan de formation et d'accompagnement de tous les intervenants, a affirmé la ministre. ■

Réforme des retraites

La police parisienne a utilisé des gaz lacrymogènes lors des émeutes

Un groupe de radicaux a commencé à jeter des pierres et des bouteilles sur les policiers lors d'un rassemblement dans la capitale française organisé contre la réforme des retraites, rapporte un journaliste de TASS se trouvant sur place.



Les affrontements ont commencé à environ un demi-kilomètre du point final de la marche, la place de la Nation. Les radicaux ont mis le feu à des poubelles et ont commencé à lancer des pierres, des bouteilles, des pétards et des torches sur les forces de l'ordre. La police a répondu par des gaz lacrymogènes et a commencé à arrêter les participants les plus actifs aux émeutes.

Des représentants d'associations radicales ont brisé plusieurs vitrines de banques sur le parcours des colonnes de manifestants. Par ailleurs, des casseurs ont tenté de s'emparer des téléphones et des micros des journalistes qui se déplaçaient avec les manifestants.

Gérald Darmanin, ministre français de l'Intérieur et de l'Outre-mer, a déclaré que quelque 13 000 policiers et gendarmes, dont 5 500 à Paris, assuraient la sécurité des rassemblements dans tout le pays.

Histoire de la réforme des retraites

Depuis 1982 où sous la présidence du socialiste François Mitterrand, l'âge légal de départ à la retraite a été baissé de 65 à 60 ans (en France, ce paramètre est le même pour les hommes et les femmes), le gouvernement français a tenté plus d'une fois de réformer le système des retraites en prenant en compte la hausse de l'espérance de vie et du nombre de retraités. Cependant à chaque fois, la proposition de réformer le système des retraites se confrontait à la résistance des syndicats et de la société. Ainsi en 1995, sous la présidence de Jacques Chirac, la tentative entreprise par le gouvernement d'Alain Juppé

a échoué. Après quelques mois de grèves, le gouvernement Juppé a donné sa démission. En 2003 malgré une vague de manifestations, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a réussi à prolonger la durée de cotisation nécessaire pour les salariés de 37,5 à 42 ans. En 2010, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, l'âge légal de départ à la retraite a été prolongé de 60 à 62 ans, une première en France en 28 ans. Le président suivant, le socialiste François Hollande, a su obtenir en 2012 l'annulation partielle de la réforme impopulaire de Nicolas Sarkozy en baissant de deux ans l'âge de départ à la retraite pour les personnes ayant commencé à travailler à 18 ou à 19 ans.

Réforme d'Emmanuel Macron

Emmanuel Macron a promis de mener une réforme des retraites peu après son élection en 2017 mais le projet a été gelé à cause de la pandémie de 2020. Les grandes lignes de la réforme ont été présentées le 10 janvier 2023 par la Première ministre Élisabeth Borne. La réforme prévoit l'augmentation de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans vers 2030 (avec un prolongement progressif de trois mois par an). Les salariés effectuant un travail dur garderont leur droit de partir à la retraite plus tôt. Ainsi, aujourd'hui, les policiers, les gardiens de prison, les contrôleurs aériens font partie de ceux qui peuvent prendre leur retraite à 52 ans. À partir du 1^{er} septembre 2023, le montant minimum garanti de retraite sera de 85% du salaire minimum, soit 1 200 euros (actuellement, il est de 75%). À partir de 2027, pour pouvoir toucher la retraite complète, les salariés

devront verser les cotisations nécessaires pendant 43 ans au lieu de 42 ans. La réforme prévoit également d'annuler des régimes spéciaux dans plusieurs domaines, notamment pour les cheminots, les salariés des secteurs énergétique et gazier et pour ceux de la Banque centrale. Ce changement ne concernera que de nouveaux employés). Le 16 mars, la version finale de la réforme a été approuvée par le Sénat. Le même jour, par crainte que le projet de loi ne soit pas approuvé par l'Assemblée nationale, Élisabeth Borne a eu recours à l'article 49.3 de la Constitution en engageant sa responsabilité sur le texte de la loi. Cette procédure spéciale permet de considérer le projet de loi comme adopté si les députés ne votent pas une motion de censure dans les 24 heures qui suivent.

Réactions dans la société française

La réforme a provoqué une vague de protestations dans tout le pays. Les premières manifestations ayant rassemblé entre 1,1 et 2 millions de personnes ont eu lieu le 19 janvier 2023. Ensuite les Français sont descendus dans la rue le 31 janvier, le 7 et le 11 février, le 7, le 11, le 15 et le 23 mars. La dernière manifestation a réuni entre 1 et 3 millions de personnes. Les manifestations les plus importantes se sont déroulées à Paris, Bordeaux et Strasbourg. Selon les sondages, deux tiers des Français s'opposent à la réforme mais tout en étant certains qu'ils ne seront pas entendus par le gouvernement.

Position du gouvernement

Le président Emmanuel Macron explique la nécessité

d'augmenter l'âge de départ à la retraite par la hausse de l'espérance de vie et du nombre de retraités aussi bien que par la nécessité de réduire les paiements pour trouver les ressources afin de financer d'autres réformes. Selon les autorités, en 2030, le nombre de retraités passera de 17 à 20 millions, et la pénurie du budget destiné au financement des retraites oscillera entre 15 et 20 milliards d'euros.

Le blocus d'une faculté à Bordeaux perdure

À l'entrée de la faculté de la médecine de l'université Bordeaux située sur la place de la Victoire, une centaine de jeunes portant des foulards qui cachent leurs visages montent la garde et réagissent agressivement à tous ceux qui tentent de les interpeller. Tous ne sont pas étudiants de l'université : nombreux sont ceux qui ne parlent même pas français, ils viennent d'autres pays européens.

Un correspondant de TASS a réussi quand même à pénétrer dans le bâtiment pour parler à l'un des perturbateurs de l'ordre qui a répondu à ses questions sous couvert d'anonymat. Selon ce dernier, le blocus de la faculté continue en vue de protester contre la réforme des retraites imposée par le gouvernement sans recours au vote parlementaire.

À l'intérieur de la faculté, les murs sont couverts de graffiti, des déchets traînent partout.

Les radicaux revendiquent occuper l'édifice depuis le 15 mars. L'administration de l'université se dit être en train de chercher une issue de cette situation.

Agence

Libye

Moscou a évoqué avec une délégation de Libye le règlement dans ce pays

L'envoyé spécial du président de la Russie pour les pays du Moyen-Orient et d'Afrique, le vice-ministre des Affaires étrangères Mikhaïl Bogdanov a discuté mardi avec une délégation de la Chambre des représentants de la Libye du règlement dans le pays. Les parties ont souligné la nécessité de promouvoir un dialogue national. Au cours d'un échange de vues sur l'évolution de la situation en Libye et dans la région, «l'accent a été mis sur un règlement global de la crise libyenne. Dans

le même temps, la nécessité de promouvoir durablement un dialogue national constructif avec la participation de toutes les forces politiques dans l'intérêt d'assurer l'unité et la souveraineté de l'État libyen a été soulignée», est-il précisé dans un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères.

La diplomatie russe a également constaté que le développement des relations bilatérales, «y compris par le biais de contacts interparlementaires» avait été abordé.

Pentagone

Moscou a refusé aux Américains l'accès aux données dans le cadre de New Start

Les États-Unis ont contacté la Russie cette semaine pour initier un échange d'informations dans le cadre du traité de réduction des armes stratégiques New Start, mais se sont vu refuser l'accès. Cette déclaration a été faite mardi par le secrétaire adjoint à la Défense pour la politique spatiale John Plumb, intervenant devant la commission des forces armées de la Chambre des représentants du Congrès.

En tant que contre-mesure diplomatique, Washington ne fournira pas non plus ses données à la partie russe, a-t-il expliqué.

Plus tôt mardi, dans une interview accordée à TASS, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a signalé qu'actuellement la Russie n'avait avec les États-Unis aucun contact relatif au traité de réduction des armes stratégiques New Start.

Pour rappel, le président russe Vladimir Poutine a déclaré mardi dans un discours devant l'Assemblée fédérale que la Russie suspendait sa participation au traité New Start. Selon lui, Moscou reviendra dans l'accord lorsqu'il comprendra comment les arsenaux nucléaires du Royaume-Uni et de la France seront pris en compte. Il se préparera également à d'éventuels essais nucléaires, mais ne les réalisera pas en premier. La Russie et les États-Unis avaient signé le traité New Start de réduction des armes stratégiques en 2010. Le 3 février 2021, au ministère russe des Affaires étrangères, la partie russe et l'ambassade des États-Unis ont échangé des notes sur l'achèvement des procédures internes nécessaires pour l'entrée en vigueur de l'accord sur la prolongation du traité de cinq ans.

Russie

Le ministre iranien des Affaires étrangères s'est rendu à Moscou

Le ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir Abdollahian s'est rendu mardi à Moscou en visite officielle.

C'est ce que le ministère iranien a annoncé sur Telegram. Selon ses informations, le ministre iranien est arrivé à Moscou

sur l'invitation de son homologue Sergueï Lavrov afin d'évoquer différents aspects des relations bilatérales entre la Russie

et l'Iran, aussi bien que les enjeux de l'agenda régional et international représentant un intérêt mutuel. Selon l'agence Tas-

nim, les deux ministres envisagent d'aborder également le développement du corridor Nord-Sud et l'activité de la

commission intergouvernementale sur la coopération commerciale et économique.

spiritualité

Ramadhan

La grandeur et la pertinence du mois sacré

Par le Professeur Mohamed Chtatou

Institué à Médine en l'an 624, le jeûne du Ramadhan est une commémoration de la première révélation faite au Prophète Mohammed (QSSSL) au neuvième mois de l'année lunaire.

Cependant, tout être humain est susceptible de commettre des péchés ; il s'agit ici de faire des efforts pour se rapprocher de Dieu en multipliant les actes de foi et de piété. La sourate 2, verset 177 du Saint Coran peut, en effet, nous guider dans cette démarche et notamment en ce mois sacré de Ramadan : "La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien, quel qu'Amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jugs, d'accomplir la Salât et d'acquitter la Zakât. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux ! "Partager la nourriture du Ramadan avec les nécessiteux est une obligation morale

Le jeûne permet de développer l'endurance, la force de volonté, l'autodiscipline et l'introspection, qui sont des qualités indispensables à la soumission à Dieu. En même temps, il exerce l'âme à craindre Dieu et à croître en piété. Quatrième des cinq piliers de l'Islam, le jeûne est obligatoire et correspond pour les croyants à une période de rupture, de dépouillement, de partage : chacun doit s'abstenir de boire, de manger, de fumer et d'avoir des relations sexuelles du lever au coucher du soleil. A cet égard, Allah le Tout-Puissant, dit (Saint Coran, 2 :138) : "O les croyants ! On vous a prescrit as-Siyâm comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété.

Seuls les malades, les femmes enceintes ou les voyageurs peuvent l'éviter, mais ils devront "compenser" par d'autres jours d'abstinence dans l'année ou par une aumône (Saint Coran, 2 :184) : "pendant un nombre déterminé de jours. Quiconque d'entre vous est malade ou en voyage, devra jeûner un nombre égal d'autres jours. Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter qu'(avec grande difficulté), il y a une compensation: nourrir un pauvre. Et si quelqu'un fait plus de son propre gré, c'est pour lui ; mais il est mieux pour vous de jeûner ; si vous saviez ! "Le pratiquant peut librement choisir une autre période de l'année, tant que le jeûne est effectué selon les règles et dans la continuité.

Le fait d'interrompre délibérément le jeûne, de manquer des jours ou d'enfreindre l'une des règles entraînera deux mois de jeûne supplémentaires pour chaque jour manqué. Ce jeûne expiatoire peut être remplacé par un don mo-



nétaire ou alimentaire pour les personnes dans le besoin. C'est également le cas pour les personnes exemptées, comme les malades chroniques ou les femmes enceintes, qui ne peuvent jeûner sans mettre leur vie en danger.

L'entraide et le partage

Outre la prière, des règles strictes sur le contrôle des besoins et des plaisirs corporels rythment la vie quotidienne du croyant durant le Ramadan. Le croyant doit s'abstenir de boire, de manger, de faire l'amour et de désirer de l'aube au coucher du soleil. À ce moment-là, il rompt le jeûne iftâr par un repas équilibré et maigre et prendra un second repas juste avant le lever du jour : le sohour.

Le ramadan, bien qu'obligatoire, il est flexible. Il témoigne d'une attitude compréhensive à l'égard de chaque pratiquant. Cet acte de générosité envers les nécessiteux n'est pas enfermé dans le registre de la punition, mais dans la conscience d'une vie en communauté. Véritable fête, le Ramadan, qui prône la privation individuelle, est aussi une forme de solidarité et de partage alimentaire qui dépasse les frontières familiales et religieuses. L'acte de foi individuel va de pair avec le désir de justice sociale collective.

Trois périodes de dix jours ponctuent ce mois sacré. La première est consacrée à la sollicitation de la bénédiction de Dieu. La deuxième est tournée vers le repentir et le pardon. Pendant la troisième, on cherche à se protéger des feux de l'enfer. Le Ramadan culmine lors de l'une des nuits les plus étranges de la dernière période : c'est la "Nuit du Destin" (Laylat-al-Qadr), une nuit qui "équivalait à mille mois" selon le Saint Coran (97 : 1-5) : "Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr. Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr ? La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois. Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout. Elle est paix

et salut jusqu'à l'apparition de l'aube. Elle est inestimable car elle est étroitement liée au Saint Coran. Il y a au moins cinq mérites de Laylat al-Qadr : 1 – Le Coran a été révélé la nuit du Destin : " Voici, Nous avons révélé ceci (le Coran) la nuit du destin. " (Saint Coran, 97 : 1). 2 – Elle est meilleure que mille mois ou 83 ans et 4 mois : " La Nuit du Destin est meilleure que mille mois. " (Saint Coran, 97 : 3). 3 – Dieu efface tous les péchés antérieurs du fidèle : Le Messager d'Allah (psl) a dit : " iv" Celui qui se tient debout (dans la prière nocturne volontaire du) Ramadan par foi et dans l'espoir d'une récompense, ses péchés antérieurs seront pardonnés. Et quiconque passe la nuit de Laylat Al-Qadr en prière par foi et dans l'espoir de la récompense, ses péchés antérieurs seront pardonnés. " 4 – Dieu répond à toutes les invocations en cette nuit. 5 – Dieu libère autant de personnes du feu de l'enfer en cette nuit qu'il en a libéré depuis le début du Ramadan.

La Nuit du Destin commémore le moment exact où le Saint Coran a été révélé au prophète Mohammed (psl). Elle est susceptible de se produire n'importe quelle nuit de la dernière période de dix jours, et les grands avantages qu'elle offre seront révélés au croyant qui la recherche assidûment par la prière et l'observation du jeûne, tout comme le Saint Coran s'est révélé au Prophète.

Le jeûne dans les religions du livre et autres croyances

Mais comme l'indique le verset (2 :183) du Saint Coran, cité plus haut, le jeûne religieux est une pratique antérieure à l'Islam. Les fidèles d'Abraham jeûnaient aux éclipses, aux équinoxes et aux solstices. La religion israélite connaît des jeûnes périodiques, dont le plus célèbre est le Yom Kippour. Le carême est une période de 40 jours pendant laquelle le chrétien se prépare à Pâques en jeûnant chaque année. Les Sabéens jeûnaient 30 jours par an ; les plus pieux jeûnaient le dimanche et le lundi. Les zo-

roastriens, les totémistes, les prêtres amérindiens jeûnent en diverses occasions.

Sylvie Briet a écrit sur ce sujet dans Sciences et Avenir ce qui suit : vi "Moïse, Jésus, Mahomet : les trois ont jeûné dans le désert. Yom Kippour, carême, ramadan : trois manières d'observer le jeûne. Nées au Moyen-Orient, dans des paysages de sable et de soleil, les trois grandes religions monothéistes ont inscrit cette pratique dans leur calendrier. La durée varie, les modalités ont évolué au fil des siècles, mais pour toutes, le temps de la diète est l'occasion de se recentrer sur le spirituel, de s'ouvrir au partage. Une autre façon d'être au monde. Le ramadan correspond au neuvième mois du calendrier lunaire, durant lequel l'archange Gabriel a révélé le Coran à Mahomet, selon l'islam. Le jour exact de son commencement n'est décidé qu'à la toute fin du mois précédent le jeûne — le mois de Chaabane — et s'achève le premier jour de Chawwal, lors des fêtes de "rupture du jeûne", l'Aïd el-Fitr. Le Conseil français du culte musulman (CFCM) se réunit chaque année pour annoncer la date précise du début du ramadan. "De même, selon Cultural Awareness International, le jeûne est une pratique courante dans de nombreuses religions et philosophies : vii "Les religions et les philosophies qui pratiquent le jeûne comprennent : Le bouddhisme, le christianisme, l'islam, le judaïsme, le taoïsme, le jaïnisme et l'hindouïsme.

Le jeûne peut durer quelques heures ou même quelques semaines, les pratiquants mangeant généralement le soir. Il est intéressant de noter que, même au sein d'une religion, les différentes dénominations ou sectes peuvent jeûner différemment ou à des moments différents. Par exemple, au sein du christianisme, il existe plusieurs dénominations différentes qui jeûnent à des moments différents.

M.CH
(A suivre...)

Boumerdès

Protection de l'enfance

Le wali de Boumerdès, Monsieur Yahia Yahiaten, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, a inauguré en présence des autorités locales civile et sécuritaire le centre psychologique « Château Enfance ».

La commissaire nationale à la protection de l'enfance, Mme Maryam Sharafi, accompagné du wali de la wilaya de Boumerdès, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, en présence du professeur Mustapha Khayati, président de l'Autorité nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche, ainsi que du directeur de l'activité sociale et de solidarité de la wilaya de Boumerdès, sous la tutelle des autorités locales et de sécurité ont assisté à l'inauguration du Centre psychologique «Château Enfance» de Zemmouri.

L'inauguration du Centre psychologique « Château Enfance de Zemmouri, à l'Est de la wilaya de Boumerdès, intervient après sa réhabilitation, à l'invitation de l'Autorité nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche, l'ambassadeur de Turquie en Algérie ainsi que la Fondation TIKKA chargée de promouvoir les centres.

Dans ce cadre, le commissaire national à la protection de l'enfance, Mme. Maryam Sharafi, a apprécié cette réalisation, qui comprend la prise en charge des en-



fants orphelins, qui se compose de 8 départements avec une capacité d'accueil de 300 enfants. Le centre réalise également plusieurs activités, notamment sportives et animation, un service préparatoire, ainsi qu'un bureau de préparation d'un programme de parrainage d'orphelins, suivi psychologique, la bibliothèque et des espaces d'animation.

Après avoir écouté, accompagné du wali et de la délégation accom-

pagnatrice, une présentation sur la fiche technique du centre soulignant que cet établissement s'ajoute aux efforts de l'État dans le domaine de la prise en charge de tous les groupes d'enfants, car ils sont les leaders et les artisans de demain. Monsieur le wali, dans son allocution, a confirmé que ce projet est venu après le tremblement de terre de 2003 qui a frappé la région de Boumerdès, pour prendre en charge les enfants or-

phelins affectés par la catastrophe naturelle, qui avaient besoin de soins psychologiques à ce moment-là. Après, il y avait de nombreux cas d'orphelins, à agrandir pour lui donner un plus grand rôle et le doter de tout le matériel nécessaire. Une belle initiative que celle prise par le premier responsable de la wilaya à l'égard des orphelins.

Kouider Djuab

Lutte contre les MTH à Relizane

Une opération de curage des caves et des vides sanitaires

Vidanger l'ensemble des caves inondées de la ville de Relizane, c'est l'objectif visé par les services de l'OPGI et ceux des communaux. Une batterie de mesures a été prise par l'office de promotion et de gestion immobilière pour parer à toute éventualité concernant les maladies à transmission hydrique (MTH) durant la saison du printemps et, par la même occasion, une opération de curage des caves et des vides sanitaires est lancée. En effet, l'Office de promotion et de gestion immobilières de la wilaya de Re-

lizane a tracé un programme portant sur le curage des caves et des vides sanitaires afin d'éviter toute propagation des maladies à transmission hydrique (MTH) et bien d'autres cas d'épidémies. L'opération prévoit l'évacuation et le nettoyage des vides sanitaires et des caves, la réparation des canaux usés et détériorés. L'opération a déjà touché, la semaine dernière, quelques immeubles au niveau de la cité des 268 logements, à haï DNC. L'OPGI a aussi procédé au nettoyage des réseaux d'assainissement et

autres canalisations au niveau de la cité des 600 logements. Dans certains immeubles, les caves posent un véritable problème de santé publique. Les caves inondées représentent un endroit propice pour la prolifération de rongeurs et de moustiques. Selon certaines sources, les services municipaux font face à d'énormes problèmes liés aux défections des réseaux de canalisations, surtout que ces caves se transforment après chaque précipitation en de véritables puits gorgés d'eau, présentant des dangers

potentiels. L'obstruction des canalisations par des corps solides rejetés par les résidents sont à l'origine de ces problèmes récurrents dus aux mauvais comportements d'une partie de ces résidents. L'Office de promotion et de gestion immobilières, rappelons-le, s'occupe de l'évacuation des caves et de la réparation des canaux détériorés pour laisser place aux services de l'hygiène des communes qui s'occuperont de l'utilisation des insecticides pour la lutte contre les moustiques.

N.Malik

Béni-Abbes

Le cheikh de la Tarika moussaouia inhumé au cimetière de Kerzaz à Béni-Abbes

Sidi El-Hadj M'hamed Abdelli, Cheikh de la Tarika Moussaouia, a été inhumé mardi au cimetière de Kerzaz (120 km au sud de Béni-Abbes).

Les obsèques se sont déroulées en présence des autorités locales, de nombre d'imams et

chouyoukh, des cadres du secteur des Affaires religieuses et d'une imposante foule de citoyens venus de différentes régions du sud-ouest du pays.

Le défunt, décédé lundi à l'âge de 92, était très connu par sa piété et sa fidélité à la Tarika El-

Moussaouia. Cette confrérie, prônant les valeurs de l'islam tolérant selon le rite malekite, a été fondée par Cheikh Sidi M'Hamed Ben Moussa, qui est à l'origine de la fondation de la ville de Kerzaz et de sa zaouïa, a-t-on indiqué. Le ministre des Affaires reli-

gieuses et des wakfs avait, en cette douloureuse épreuve, présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste Paradis et d'assister les siens.

INFO EXPRESS

Relizane

Un programme de loisirs et d'activités pour les écoliers durant les vacances scolaires

Cette initiative est une occasion qui se présente pour offrir aux enfants un moyen de divertissement durant leurs vacances de printemps, en ce mois de ramadan et aussi, il y a le bonus d'apprendre à travers les diverses activités organisées durant ces ateliers, cela ne peut qu'être bénéfique à tous. Les écoliers semblent bien gâtés en cette période de vacances du printemps. Durant quatre jours (29-31 mars) et sous la houlette de l'Office des établissements de jeunes relevant de la DSJ, des dizaines d'enfants auront l'opportunité de bénéficier d'un programme spécial, à l'occasion des vacances scolaires, des visites guidées au musée du moudjahid de Relizane et ce, sous le mot d'ordre « Tourisme pédagogique et entretien de la mémoire et de l'histoire ». Des découvertes pour des bambins en mal d'espace récréatif et surtout instructif. Précisons que pas moins de 8 ateliers de diverses activités sont prévus pour ces vacances, dont le premier a eu lieu ce week-end en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Relizane. D'autre part et toujours durant la trêve scolaire, les écoliers seront également conviés aux incontournables journées du théâtre pour enfant, au cours desquelles seront produites des pièces du 4^e art, des représentations venant de plusieurs localités de la wilaya « Temps des inventions », El Gouala Ericha et sa troupe association dans une pièce intitulée « Préservation ». Et pour que la fête soit complète, les organisateurs ont aussi prévu des concours d'encouragement destinés aux enfants présents, leur souhait étant de drainer le plus d'écoliers aussi bien à la maison de la culture Mohamed-Ysseyakham qu'à la salle de cinéma Dounyazad. Bon spectacle à tous et à toutes.

N. Malik

géopolitique

Fin du traité « START-II » La poursuite du déclin

Dans le cadre du nouveau caractère des relations russo-occidentales qui s'est instauré depuis le début de l'année 2022, la suspension par la Fédération de Russie de sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs Start-II/SNV-III n'a été qu'une suite logique et parfaitement prévisible : face à la menace déclarée et partiellement mise en œuvre par l'occident collectif vis-à-vis de la Russie, cette dernière a procédé à la suppression légale des restrictions au développement de son armement stratégique.

Une réponse appropriée

Dans les clauses du traité Start-II, il est stipulé que chacune des parties prenantes de l'accord dispose du droit de le quitter dans le cas de changement significatif des circonstances : « si elle considère que les circonstances exceptionnelles liées au contenu du présent accord ont mis en péril ses intérêts suprêmes » (article 14, paragraphe 3).

La fixation par l'occident collectif comme objectif « la défaite stratégique de la Russie » et les nombreuses déclarations officielles de ce dernier dans ce sens est un changement significatif des circonstances qui a reçu une réponse appropriée.

Par ailleurs, depuis plusieurs mois, les Etats-Unis d'Amérique ont réclamé à multiples reprises leur droit d'inspection des sites stratégiques russes, aussi étonnant que cela puisse paraître dans les circonstances politiques actuelles. L'inadmissibilité de la présence des visites de contrôle des sites de défense stratégique du pays par les représentants de l'état-ennemi avec lequel, de facto, la Russie se situe en état de guerre était une évidence. Ceci est sans négliger le fait que les Etats-Unis, de leur côté, ont procédé à la création d'obstacles artificiels à la réciprocité des visites prévues par l'article 11 du traité en vigueur, via la non-délivrance des visas américains aux contrôleurs russes et la fermeture de l'espace aérien américain aux avions russes qui pourrait les amener sur le sol américain, ce qui, de jure, vaut sa violation directe. L'officialisation de la démarche de Moscou par l'adoption suivie de la ratification de loi fédérale Nr. 38-FZ du 23 février 2023 a été entreprise, afin de rester dans la stricte légalité vis-à-vis des engagements internationaux signés et ratifiés par la Fédération de Russie et de ne pas créer un précédent permettant aux adversaires d'instrumentaliser une hypothétique violation des engagements russes dans le cadre du droit international en vigueur. Cela étant, avec le gel de sa participation dans le traité, Moscou souligne qu'elle continuerait à « respecter strictement les limites quantitatives des armes stratégiques offensives » indépendamment du présent accord russo-américain, mais qu'elle serait « prête à des essais d'armes nucléaires » si Washington en effectuait en premier. La traduction de ce nouveau pas stratégique russe est sans équivoque : vu l'hostilité ouverte et croissante de l'occident collectif gravitant autour des USA vis-à-vis de la Russie, il est exclu que nous continuions à exposer nos forces nucléaires au contrôle par l'ennemi, toutefois, n'avise pas de profiter de cette nouvelle disposition pour faire croire les vôtres.

Une excellente nouvelle pour les États-Unis

Suivant la déclaration russe, toute une pluie de réactions d'indignation émanant du camp atlantiste a eu lieu. Parmi elles, considérer comme non hypocrite les paroles du chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, que la rupture de New Start par la Russie est « très décevante » serait la preuve d'une grande légèreté. Les pays membres de l'Union Euro-

péenne, depuis plus de 30 ans, ont acquis une certitude qu'à l'avenir des horizons visibles ils ne seront plus confrontés à des menaces existentielles – qualifiées comme telles à tort ou à raison – et ne seront plus engagés dans des conflits majeurs nécessitant des actifs militaires considérables, à la suite de quoi une politique générale du désinvestissement dans des secteurs de la défense a été mise en place et menée depuis avec un succès indéniable. Toutes les initiatives émanant des parties partisans d'une Europe indépendante et forte non seulement économiquement, mais aussi militairement, ont été contrecarrées.

Notamment, le freinage constant au niveau de la quasi-intégralité des accords dans le domaine de la coopération des industries de l'armement entre deux moteurs du cœur de l'Union Européenne, la France et l'Allemagne, qui pourraient mener au développement significatif de l'industrie de défense européenne, entrepris ces dernières années par le pouvoir allemand politiquement dominé par les Etats-Unis, ce freinage a paralysé la possibilité de la création d'un véritable bloc de défense européenne autonome.

Cette neutralisation a mené vers plusieurs succès majeurs de la politique étrangère américaine : l'affaiblissement significatif du concurrent européen dans le domaine de l'armement, l'élargissement du marché pour l'industrie américaine de l'armement sur le sol européen et, surtout, comme déjà mentionné, la neutralisation du danger de la création du bloc de défense européenne autonome des Etats-Unis d'Amérique.

En réponse aux événements qui ont lieu depuis le début de l'année 2022, dans les 10 ans à venir, au moins, des investissements considérables auront lieu dans le réarmement, d'une part, de la Fédération de Russie, d'autre part, de l'Union Européenne.

Si du côté de la Russie, c'est l'industrie nationale de défense qui verra l'accroissement significatif de ses activités qui sont déjà, depuis plus de 10 ans, sur les rails du développement progressif.

Du côté de l'UE, ce sont les USA qui exécuteront le rôle majeur dans le réarmement du vieux continent, ce qui mènera bien vers la création d'une véritable force de défense européenne, mais qui aura aucune autonomie vis-à-vis de son mentor et sous-traitant Outre-Atlantique.

Lors de la guerre froide, l'occident collectif a utilisé contre l'Union Soviétique la baisse significative du cours des énergies fossiles jumelée à l'augmentation considérable des dépenses militaires dans la course imposée aux armements, afin de faire effondrer son économie. Aujourd'hui, c'est l'économie européenne qui se situe au bord de la récession, accompagnée d'une augmentation sans précédent du cours des énergies fossiles jumelée à l'augmentation considérable des dépenses militaires dans la course aux armements. Course aux armements qui n'est plus évitable à la suite de l'abandon par la Russie de sa participation au traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs. A la suite de ces processus, un nouvel équilibre géostratégique sera instauré. L'équilibre qui ne sera plus basé sur les accords, les traités et les partenariats entre la Russie et l'Occident collectif, mais sur la parité militaire rajusté en flux tendu entre les parties.

Le futur « ancien » bouclier anti-missile

Le temps propice pour Washington est arrivé : le relancement du projet de l'installation du bouclier anti-missile par les USA sur le sol européen aura inévitablement lieu et, cette fois-ci, il aboutira. La Maison Blanche est parfaitement consciente qu'avec, notamment, la

mise en service des missiles stratégiques russes porteurs de charge nucléaire, basés sur des technologies révolutionnaires et sans égal qui ont vu le jour dans les dernières années - la neutralisation par les systèmes de défense existants d'une éventuelle frappe nucléaire du sol américain ou européen entreprise par la Russie s'avère être impossible, sans même la prise en compte de la composante sous-marine de l'adversaire. Le déploiement du système américain de défense anti-missile sera mis en œuvre non pas en tant qu'une protection effective contre la menace russe, ni en tant qu'un élément symbolique. L'objectif visé sera parfaitement pragmatique et consistera à l'augmentation du degré et la consolidation à long terme de la domination politico-militaire américaine sur le continent européen. Cette initiative, contrairement à sa version précédente, n'aura plus besoin de requérir à des déclarations mensongères, comme auparavant, sur la soi-disant protection contre l'hypothétique menace nucléaire iranienne.

A noter que la probabilité de l'utilisation, à l'avenir, du territoire de l'Ukraine en tant qu'une composante de la défense anti-missile face à l'hypothétique menace nucléaire russe est mathématiquement proche de zéro absolu.

La flûte de Hamelin et les distorsions de la réalité

Pour tous les experts qui n'ont pas perdu le sens de la réalité il est parfaitement évident que la Fédération de Russie n'a aucune attention, de son côté, ni par le passé, ni à présent, d'entrer en guerre contre les pays de l'Union européenne.

Ce n'est qu'en instaurant artificiellement dans l'imaginaire collectif par la classe dirigeante occidentale une association de valeurs ukrainiennes à celles des européennes et en introduisant l'idée totalement coupée de la réalité du destin commun des deux par les techniques de manipulation des masses, telles que le filtrage et la distorsion de la réalité via l'outil de médias mainstream, que les masses ont acquis la croyance dans le sérieux de la menace russe. Les futures dépenses faramineuses de certains pays de l'Union Européenne, dont la France et l'Allemagne, dans le réarmement dit conventionnel seront un engagement financier sans aucun rapport réel avec l'hypothétique menace russe.

Les déclarations du contraire sont à l'opposé de la réalité économique-militaire et ne sont que de la démagogie adressée à des masses préformatées dans le cadre de la poursuite des objectifs politiques préétablis de ses auteurs, parfaitement conscients, en ce qui les concerne, de la futilité de leurs propos. Les paroles de l'ancien directeur de la CIA, William Casey, prononcées en 1981 : « Notre programme de désinformation aura atteint son but lorsque tout ce que le public américain croira sera faux » brillent aujourd'hui sur le vieux continent avec des couleurs ravivées.

L'époque des ténèbres dans la diplomatie russo-européenne

Pour donner suite à l'anéantissement des relations bilatérales à l'initiative occidentale dans l'intégralité des domaines stratégiques, le nouvel modus operandi à long terme de la Fédération de Russie vis-à-vis de l'Union Européenne consistera dans l'absence totale de confiance vis-à-vis des engagements du signataire de l'ouest : plus aucun équilibre ne sera basé sur les signatures et ratifications des accords bilatéraux, mais sur la parité des forces armées. Les relations diplomatiques russo-européennes entrent dans l'époque des ténèbres. La suspension de la participation de



la Russie dans le traité Start II, dont le maintien ne peut exister dans le cadre du niveau actuel des relations entre les parties prenantes et les parties intéressées, est le second pas stratégique russe dans ce sens.

Le premier pas a été la sortie de la Russie du Conseil de l'Europe. Contrairement à des déclarations purement mensongères, afin de sauver la face, c'est bien la Fédération de Russie qui a quitté l'organisation par sa décision souveraine et non pas été exclue, comme ceci est prétendu. Le 15 mars 2022, Marija Pejčnović Burić, la secrétaire générale du C.E. a reçu une lettre officielle dans ce sens, envoyé par Sergueï Lavrov, ministre des Affaires étrangères de Russie. À la suite de cette décision de Moscou, le lendemain, le 16 mars 2022, une réunion extraordinaire de l'organisation a été tenue au cours de laquelle il a été « décidé » l'exclusion la Russie du Conseil de l'Europe.

L'un des prochains pas politique de la Russie d'une importance majeure sera, très certainement, la suspension de sa participation au sein de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), dont elle est co-fondatrice. La suspension aura lieu à la suite du comportement abusif et illicite des pays-membres du bloc occidental vis-à-vis du fonctionnement de l'organisation, ce qui remet en cause la viabilité même de la plateforme de l'organisation servant au dialogue sécuritaire. Si la Russie entreprenne sa suspension - le sens même de l'existence de l'OSCE sera remis en cause, car, sans la participation russe les objectifs de la structure ne peuvent jamais être atteints.

Les funérailles du Start-II

La Russie a déclaré qu'elle ne quitte pas le traité, mais ne fait que suspendre sa participation. Néanmoins, étant donné que le présent accord qui est entré en vigueur en 2011 et a été prolongé pour 5 ans en février 2021 - arrive à son terme en février 2026 - il est fortement improbable qu'avant la date de son échéance les relations russo-américaines puissent se normaliser au point de relancer les contrôles réciproques des sites de défense stratégique. Par ailleurs, vu que le document constitutif ne prévoit pas la possibilité de le suspendre, mais uniquement de le quitter, il est fort probable que, très prochainement, les USA vont le dénoncer et le quitter suivant la Russie. De ce fait, le traité Start-II entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique sur les mesures visant à réduire et à limiter les armements stratégiques offensifs peut être considéré comme mort et enterré, au même titre que les relations diplomatiques russo-européennes et l'autonomie politico-militaires du vieux continent.

Oleg Nesterenko
Président du Centre de commerce et d'industrie européen,
Ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de commerce de Paris

FORUM DE LA PENSÉE CULTURELLE ISLAMIQUE

OUVERTURE À ALGER DE LA 2^e ÉDITION

La ministre de la Culture et des arts, Mme Soraya Mouloudji a présidé, mardi à Alger, l'ouverture de la 2^e édition du «Forum de la pensée culturelle islamique».

La 1^{re} rencontre intellectuelle hebdomadaire de cette nouvelle édition, organisée durant tout le mois du Ramadhan a porté sur les valeurs religieuses et la paix mondiale à la lumière des nouvelles mutations internationales, avec la participation d'enseignants universitaires et de chercheurs spécialisés.

Dans son allocution à l'ouverture de la 2^e édition du «Forum de la pensée culturelle islamique» au Palais de la culture Moufidi-Zakaria sous le thème «Dialogue et coexistence», Mme Mouloudji a souligné que l'Algérie puise sa politique de son patrimoine religieux et national et reste fidèle à ses positions basées sur la réconciliation, la stabilité des peuples et le droit à l'autodétermination, en témoignent la récente réconciliation des factions palestiniennes et l'unification des rangs arabes au sein de la Ligue arabe lors du dernier Sommet arabe tenu à Alger.

«L'Algérie œuvre sans relâche à mettre fin à la violence et au terrorisme dans les pays africains, notamment au sahel africain, à la faveur d'un discours religieux modéré inspiré d'un patrimoine soufi spirituel qui constitue un rempart et une référence religieuse», a-t-elle ajouté.

«Notre religion, notre Révolution de novembre et notre Histoire prônent le dialogue et le vivre-ensemble. Nos centres scientifiques furent autrefois des modèles de l'éthique du débat intellectuel et de la diversité culturelle», a souligné Mme Mouloudji ajoutant que «l'Algérie aujourd'hui a pu en finir avec la violence et la haine et rejette ainsi toutes formes de discrimination, religieuses ou raciales». Le Forum dans sa deuxième édition, expliquent les organisateurs, porte principalement sur les questions de valeurs et de paix, et sur l'impact des valeurs spirituelles ou sociales sur la paix sociale et la sécurité internationale, mais aussi sur le rôle du système des valeurs dans la promotion de la société civile. La première conférence à laquelle ont pris part un nombre de personnalités culturelles et religieuses, a été marquée par les interventions des universitaires Mustapha Radji, Mohamed Khoudja et Badreddine Zouaka qui ont évoqué l'héritage soufi algérien en tant que pilier fondamental de la paix entre les cultures et les nations, et le rôle des valeurs de paix et de coopération mondiale dans la lutte contre le changement climatique.

R.C.

Evocation

Mohamed Bencheneb, figure de proue de la culture algérienne

L'intellectuel Mohamed Bencheneb (1869-1929) est considéré comme un des plus éminents penseurs algériens du XX^e siècle pour avoir été le premier docteur dans l'histoire de l'Algérie et un des plus importants chercheurs de sa génération, versé dans les domaines des langues, de la traduction et de la littérature comparée.

Le grand érudit Bencheneb a marqué l'histoire algérienne par son savoir encyclopédique, son riche parcours dans les domaines de la recherche, de la littérature, de la culture, de l'histoire et de l'éducation, tout en étant un fervent défenseur de l'identité nationale.

Cette personnalité hors pair avait vécu durant la période allant de la fin de la résistance populaire jusqu'à la naissance du mouvement national, au sein duquel il s'est affirmé comme un militant qui défendait, corps et âme, la culture algérienne au moment où le colonisateur pensait avoir réussi à l'aliéner.

Né le 26 octobre 1869 à Ain Deheb (ex-Takbou), le défunt est issu d'une grande famille de Médéa. Il a reçu ses premiers enseignements auprès de son cheikh, Ahmed Barmak, qui l'a initié aux sciences coraniques, avant de poursuivre ses études dans les écoles primaire et secondaire.

Il quitte Médéa pour se rendre à Alger où il rejoint l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Bouzareah. A peine âgé de 19 ans, il devient enseignant de langue et de littérature françaises à l'école du Cheikh Sidali à proximité de la capitale du Titteri. Quatre ans plus tard, Bencheneb rejoint l'école Ibrahim Fatah à Alger, où il se consacra à l'étude de la langue italienne, tout en s'approfondissant dans l'étude de la rhétorique, de la logique et du monothéisme en sui-



vant les cours du savant Abdelhalim Bensmaïa.

Des années plus tard, il obtient un diplôme universitaire en langue arabe de l'Université d'Alger, avant de se consacrer à l'apprentissage des langues espagnole, allemande, latine, persane, turque et hébraïque. Mohamed Bencheneb décroche son baccalauréat en 1896. En 1898, il est nommé enseignant à la medersa "El Kattania" de Constantine. Au début du XX^e siècle, il est nommé à la medersa «Thaâlibiyya» d'Alger où il a côtoyé de nombreux savants, oulémas et chouyoukh.

En 1908, il est nommé maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université d'Alger et est élu membre de l'Académie scientifique arabe à Damas (Syrie) en 1920, année où il fut le premier algérien à décrocher un doctorat de l'Université d'Alger.

Le regretté a pris part à plusieurs Congrès internationaux en Afrique du Nord et en Europe, dont le 14^e Congrès des orientalistes tenu à Alger en 1905 et le 17^e Congrès des orientalistes à Oxford (Angleterre) en 1928.

Mohamed Bencheneb a tissé des relations avec plusieurs intellectuels,

dont l'Egyptien Ahmed Timor Bacha, le tunisien Hassan Hosni Abdelwahab, et les Orientalistes espagnol Miguel Palacios et russe Ignati Krachkovsky.

Étant polyglotte qui maîtrisait plusieurs langues étrangères comme l'Arabe, le Français, le Farsi, l'Allemand, le Turc, l'Italien, l'Espagnol, le Latin et l'Hébreu, il fut le premier chercheur à s'intéresser aux langues et à la traduction, et à s'ouvrir sur les littératures étrangères, à travers les études pionnières qu'il a réalisées sur les termes turcs et persans utilisés dans le dialecte algérien (Darija). Mohamed Bencheneb publia de nombreuses recherches à l'instar de l'étude sur les «Sources musulmanes dans la divine comédie de Dante», parue en 1919 dans «la Revue africaine», devenant ainsi le précurseur de la littérature comparée en Algérie. La vie du Cheikh était riche en activités scientifiques et culturelles, côtoyant des savants et des érudits algériens et étrangers. Tout au long de son parcours scientifique, il s'est distingué par son militantisme actif en faveur de la préservation de l'histoire et du patrimoine authentique des Algériens et des Musulmans. Il n'avait jamais hésité à mettre en va-

leur son costume traditionnel qu'il arborait avec fierté même lors des plus grandes rencontres et conférences internationales.

Bencheneb lutta, durant plus de 35 ans, avec l'arme du savoir qui lui servait de bouclier face à la politique coloniale d'aliénation visant à effacer l'identité nationale, laissant derrière lui un précieux legs d'environ une cinquantaine de livres et publications dans les différentes sciences sociales et humaines et les divers domaines, notamment littéraires, intellectuels, et religieux.

Parmi ses ouvrages, figurent «Proverbes de l'Algérie et du Maghreb» et «les Mots turcs et persans conservés dans le parler algérien».

Le penseur est décédé le 5 février 1929 à l'âge de 60 ans dans la ville antique de la Casbah. Il est inhumé au Mausolée de Sidi Abderrahmane Thaâlibi, où se trouve le cimetière familial, ainsi qu'une rue baptisée de son nom.

De nombreux ouvrages ont été dédiés à cette personnalité hors pair notamment «Mohamed Bencheneb : sa vie et son héritage» de Abderrahmane Djillali.

R.C.

Célébration de la Journée internationale du théâtre

Oran et Annaba au cœur de l'événement

Le Théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran a célébré, lundi, la Journée internationale du théâtre en présentant la pièce «Avant la Lumière», qui traite du crime de l'organisation terroriste de l'armée secrète française (OAS), place Tah-taha (Oran).

Cette pièce décrit l'attentat terroriste commis par cette organisation qui a fait exploser deux voitures piégées sur la place Tahtaha dans le quartier de Medina Jdida, le 28 février 1962, correspondant au 23^e jour du Ramadhan, où des dizaines d'Algériens sont tombés en martyrs et des centaines ont été blessés. Sept comédiens, étudiants du Département d'Art Dramatique de l'Université d'Oran-1 «Ahmed Ben Bella» ont participé à ce travail artistique, écrit et réalisé par Yahia Benhamou et produit par la troupe «Nouveau Théâtre», en plus des

techniciens. «Avant la Lumière» est la première œuvre théâtrale à aborder le sujet de ce crime odieux, a indiqué, à l'APS, le metteur en scène Benhamou, soulignant que la pièce, présentée six fois et qui a récemment participé au Festival des départements des arts de l'Institut supérieur des métiers des arts de l'audiovisuel à Bordj El Kiffan (Alger), a connu une forte affluence du public et des adeptes du mouvement théâtral à Oran.

La troupe «Nouveau Théâtre», qui a reçu le soutien et l'accompagnement du Théâtre d'Oran, prépare également un nouveau spectacle théâtral qui traite du crime d'explosions nucléaires perpétré par le colonisateur français à Reggane (Adrar), a-t-on indiqué.

Pour rappel, la troupe «Nouveau Théâtre» active depuis 2018 et compte trois productions, à savoir

«Toi ou moi», «Meristane» et «Sayed El-Heu», sachant que cette dernière a remporté le prix du meilleur spectacle intégré au Festival International de Théâtre «Omar Khelifa» en Tunisie.

Le théâtre de rue subjugué le public au centre-ville d'Annaba

Un spectacle de théâtre de rue a subjugué le public présent, lundi soir à la place de la Révolution du centre-ville d'Annaba à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du théâtre (27 mars).

La troupe de la coopérative culturelle «Tassili» de Constantine a interprété plusieurs scènes de la pièce «Rih fi Chebek» (Le vent dans les filets), a indiqué Yacine Tounsi, concepteur du spectacle, qui a fait part à l'APS de son «bonheur» de voir la réaction

du public constitué de passants, de familles et de jeunes estimant que ça était «un acquis pour le théâtre de rue et l'art dramatique». Quatre comédiens ont partagé les rôles du spectacle axé sur le thème de l'escroquerie et la course vers le gain facile.

Parallèlement, la salle du théâtre, Azzedine-Medjoubi a accueilli la présentation de la pièce «Fordja Show» de la coopérative des arts et de la culture de Sétif suivi d'un hommage rendu à plusieurs comédiens.

Cette soirée a été voulue une célébration de la journée mondiale du théâtre et a coïncidé avec le programme d'animation des soirées du mois de Ramadhan élaboré par le théâtre régional en coordination avec la direction des arts et de la culture.

R.C.

Pressenti chez les Bleues

Renard quitte son poste de sélectionneur de l'Arabie saoudite

→ **Attendu depuis plusieurs semaines à la tête de l'équipe de France féminine, Hervé Renard a démissionné mardi de son poste de sélectionneur de l'Arabie saoudite, «déterminé à retourner en France pour y diriger une équipe nationale», selon une source interne à la Fédération saoudienne.**

La fédération saoudienne «a accepté la résiliation du contrat» d'Hervé Renard «à sa demande», alors qu'il était sous contrat depuis 2019 et jusqu'en 2027, a annoncé officiellement l'équipe nationale saoudienne sur Twitter, précisant qu'un «accord juridique a été conclu pour mettre fin au contrat entre les deux parties».

Il disposait en effet d'une clause libératoire avoisinant plusieurs millions d'euros. Du côté de la FFF, le Comex se réunira vendredi après-midi pour «entériner le choix du nouveau sélectionneur», a indiqué une autre source

proche du dossier à l'AFP. «Hervé Renard a démissionné et la fédération saoudienne l'a accepté. Le match amical contre la Bolivie (perdu 2-1) ce soir est son dernier en tant que sélectionneur saoudien», avait expliqué mardi soir à l'AFP une source interne à la fédération saoudienne. A l'issue du match, Hervé Renard a déclaré devant plusieurs médias : «Je pense que j'ai fait le maximum avec l'équipe, je ne pouvais pas atteindre un niveau supérieur, je préfère être honnête avec tout le monde». «Je voulais remercier tout le monde en Arabie Saoudite pour l'entier soutien pendant 4 ans», a-t-il ajouté. «J'ai vu cette équipe grandir à mes côtés et réussir une fabuleuse Coupe du monde» au Qatar, a-t-il aussi écrit sur Twitter, rappelant la «fantastique et inoubliable victoire» de ses joueurs contre l'Argentine en phase de poules. A quatre mois du Mondial en Australie et en Nouvelle-Zélande, le technicien devrait donc prendre la succession de Corinne Diacre, débarquée le 9 mars sur fond de fronde en interne menée par plusieurs cadres de l'équipe de France. La Fédération française de football était suspendue

depuis plusieurs jours aux négociations entre Renard et la fédération saoudienne. Le temps commençait à presser alors que l'annonce de la liste des joueuses retenues pour le rassemblement d'avril est attendue jeudi ou vendredi. «Nous avons essayé de le dissuader, mais il était déterminé à retourner dans son pays et à y diriger une équipe nationale. Nous ne pouvons pas l'empêcher de réaliser son rêve», a poursuivi cette source. Il ne pourra d'ailleurs certainement pas prétendre au même revenu avec la Fédération française... Son salaire à la tête des «Faucons verts» était dix fois supérieur à celui que touchait Diacre, selon les estimations de la presse sportive.

Liste attendue en fin de semaine

L'ancien défenseur, double vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations, devrait être donc préféré à plusieurs candidats dont Jocelyn Gourvennec, auditionné par une commission désignée ces derniers jours au sein de la FFF pour mener à bien le processus de recrutement, mais qui a ensuite décliné la proposition. Réputé dans le football masculin, où de multiples expériences

internationales (Zambie, Côte d'Ivoire, Maroc, Arabie saoudite) ont enrichi son CV... Hervé Renard n'a aucune expérience à la tête d'une équipe féminine. Le 9^e sélectionneur de l'histoire des Bleues pourrait être aidé pour cette mission par un staff plus rodé que lui au football féminin, un atout précieux tant dans la préparation physique que dans l'étude des adversaires. Le nom d'Eric Blahic, ex-adjoint de Diacre apprécié de plusieurs joueuses, est revenu avec insistance dans les débats des derniers jours. S'il est nommé, la priorité de Renard, avant l'annonce de la liste attendue en fin de semaine pour les deux prochains matches amicaux, sera de convaincre les frondeuses de revenir en sélection. La capitaine Wendie Renard et les attaquantes Marie-Antoinette Katoto et Kadidiatou Diani avaient clairement annoncé leur mise en retrait des Bleues, conditionnant leur retour à de «profonds changements» dans le «management». Il pourrait également choisir de rappeler l'attaquante lyonnaise Eugénie Le Sommer ou la gardienne du PSG Sarah Bouhaddi, longtemps écartées par Corinne Diacre.

R. S.

EN DEUX MOTS

CAN-2023 (U23) : Les Verts éliminés après leur défaite face au Ghana

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) a raté la qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 de la catégorie, après sa défaite face au Ghana sur le score de (0-1) (mi-temps : 0-1), en match retour du dernier tour qualificatif disputé mardi à Kumasi.

Le but de cette rencontre a été inscrit par l'attaquant Abdul Fatawu Issahaku (12).

Lors du match aller, disputé vendredi dernier à Annaba, l'Algérie et le Ghana se sont neutralisés 1 à 1.

La CAN des U23 se jouera du 2 au 26 novembre 2023. Les trois premiers du rendez-vous continental représenteront l'Afrique aux Jeux olympiques J0-2024 à Paris (26 juillet - 11 août).

La sélection algérienne U23 a été réhabilitée par la Confédération africaine de football (CAF) après la disqualification de la RD Congo pour avoir aligné aux éliminatoires de la CAN-2019 un joueur dont la date de naissance a été falsifiée.

Mondial des U20 en Indonésie

Annulation du tirage au sort, négociations prévues avec la FIFA

→ L'organisation de la Coupe du monde de football des U20, prévue du 20 mai au 11 juin en Indonésie semble compromise après l'annulation du tirage au sort de la compétition, programmée vendredi 31 mars à Djakarta où des manifestations de protestation avaient été organisées contre la présence de l'équipe de l'entité sioniste à ce Mondial. Depuis le 20 mars dernier, des manifestations rassemblant des centaines de personnes, selon la presse locale, avaient protesté dans la ville de Djakarta contre la présence de l'équipe de football de l'entité sioniste, à cette Coupe du monde, que s'apprête à organiser l'Indonésie.

Les manifestants portaient des drapeaux de l'Indonésie et de la Palestine en signe d'opposition à la participation de l'entité sioniste à la Coupe du monde et ont réclamé l'exclusion de cette équipe.

Ces mouvements de protestations avaient provoqué une onde de choc antisioniste dans ce pays de plus de 270 millions de personnes, encouragés par le refus du gouverneur de l'île de Bali d'accueillir l'équipe de l'entité sioniste. Le Jakarta Post a révélé, début mars, que le gouverneur de Bali, Wayan Koster, a écrit au ministre de la Jeunesse et des Sports pour l'inviter à adopter une politique interdisant l'équipe de

l'entité sioniste de venir jouer à Bali, en raison de la répression du peuple Palestinien.

Le gouverneur de l'île de Bali avait également transmis ce courrier à la fédération indonésienne de football, la PSSI, qui a, de son côté, confirmé la volonté de Wayan Koster d'interdire la présence de l'équipe de football de l'entité sioniste.

L'opposition autant du gouverneur de l'île de Bali que du peuple Indonésien, solidaire avec la Palestine, à la présence dans le pays de l'équipe de l'entité sioniste a fatalement entraîné la suspension du tirage au sort de la compétition, prévu vendredi 31 mars dans la capitale, Djakarta. Aucune nouvelle date n'a été

annoncée pour le moment. Pour autant, des informations proches des milieux sportifs à Djakarta font état, mardi, de l'intention de la Fédération indonésienne de reprendre contact avec la FIFA pour tenter de trouver une solution. Le président de la fédération indonésienne de football (PSSI) prévoit de s'entretenir à Zurich avec des responsables de la FIFA.

Selon le ministre indonésien du Développement humain et des Affaires culturelles Muhadjir Effendy, les pourparlers que va entamer la fédération indonésienne de football à Zurich signifient au moins que «la FIFA comprendra la position de l'Indonésie», rapporte l'agence Antara. ■

CAN-2023

La Tunisie s'impose en Libye et valide sa qualification

→ Grâce à son succès en Libye (1-0), la Tunisie s'est qualifiée pour la CAN 2024 à deux journées de la fin. Les Libyens, eux, voient la Côte d'Ivoire s'éloigner.

La Tunisie va disputer sa 21^e CAN en Côte d'Ivoire, une sorte d'habitude et de savoir-faire quand vient l'heure des éliminatoires. Encore une fois, les Aigles de Carthage n'ont pas perdu de temps pour valider leur ticket pour la Coupe d'Afrique. Mardi au stade des Martyrs de février à Benghazi, les Tunisiens ont fait preuve de sérieux et ont assumé leur statut en dominant d'entrée leurs hôtes.

Dès le premier quart d'heure passé, les hommes de Jala Qaderi ont ouvert le score grâce à Haythem Jouini (16') qui reprenait d'une tête décroisée un corner d'Ali Maaloul.

Lee Aigles de Carthage ont eu plusieurs fois l'opportunité de corser l'addition, mais sont tombés sur un portier en état de grâce, Muad Allafi, qui a remporté pas moins de trois face-à-face devant les attaquants tunisiens.

Malgré ce petit score, les champions d'Afrique 2004 n'ont pas eu à trembler lors de cette rencontre, sauf peut-être quand des dizaines de bouteilles d'eau se sont mises à tomber des tribunes pour les viser. L'essentiel était déjà fait, une troisième victoire en quatre matches et surtout cette qualification décrochée dès la quatrième journée. Les Tunisiens pourraient être accompagnés dans cette poule J par la Guinée-équatoriale, deuxième, à six longueurs devant la Libye, désormais mal en point. ■

Ligue 1 (21^e j)

ASO - MCA ne se jouera pas en nocturne

→ Le match ASO Chlef- MC Alger, prévu vendredi prochain au stade Mohamed Boumezzag pour le compte de la 21^e journée du Championnat de la Ligue 1 de football, ne se jouera finalement pas en nocturne, a annoncé mardi la direction du premier club cité. Initialement programmée à partir de 22 heures, cette rencontre aura lieu en diurne en raison d'un problème technique ayant touché le réseau d'éclairage du stade, a précisé la même source. La direction de la formation chélienne a assuré, en outre, que les travaux se poursuivent pour déceler l'origine du problème et le réparer dans les prochains jours afin de permettre la programmation des prochaines rencontres à domicile

de son équipe en nocturne. Le match des deux équipes, dans le cadre du Championnat de la réserve, programmé pour jeudi à 22h, connaîtra lui aussi un changement dans son horaire, souligne-t-on de même source.

Pour rappel, le stade Mohamed-Boumezzag a rouvert ses portes le 11 mars en cours à l'occasion de la réception du MC Oran (2-1), et ce, après avoir subi des travaux de réaménagement depuis la fin de l'exercice passé.

Une deuxième opération de réaménagement est prévue prochainement au niveau du même équipement et qui touchera, entre autres, le réseau d'éclairage du stade, selon les affirmations de la direction locale de jeunesse et des sports. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Composition PAO **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE** Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Ligue 1 (21^e j)

ASO - MCA ne se jouera pas en nocturne

le match à suivre

CAN-2023 (U23)

Les Verts éliminés après leur défaite face au Ghana

football

CSC

Liamine Bougherara, nouvel entraîneur

CAN-2023

Le Cameroun chute, l'Egypte refait surface, le Cap-Vert sans faire de bruit s'approche

→ A Soweto, les Namibiens n'étaient pas sur le terrain pour plaisanter, au contraire face au Cameroun la leçon donnée est facile à retenir.

«Votre statut de champion ne vous mettra pas à l'abri d'une défaite historique, le football africain a évolué» déclarait un confrère namibien. C'est ce qui s'est passé ce mardi, la Namibie donnée vaincue avant le match face au Cameroun, s'est plutôt amusée et les hommes de Samuel Eto'o s'en souviendront certainement de cette défaite. 2-1, le but des Lions fut inscrit à la toute dernière minute du temps réglementaire par Aboubakar.

Les Lions Indomptables, domptés par la Namibie 2-1

Déjà décevants vendredi à domicile à l'aller (1-1), les Lions indomptables, n'avaient rien de ce caractère, inclinés face à la Namibie (2-1) au terme d'une bien pâle prestation malgré le retour de suspension d'Aboubakar. La brochette de fautes et de ratages explique que rien ne vas plus dans la cage aux Lions. De longs ballons, des joueurs qui marchent, qui n'attendaient que le cuire ne se «déplace» vers eux, tout ce scénario se déroulait sous les yeux de Samuel Eto'o, qui s'était déplacé à Soweto pour assister à la rencontre. Avant la pause, personne des attaquants de Rigobert Song, n'a pu renverser la barrière défensive des Namibiens.

Le but annonciateur de la victoire

Au retour des vestiaires, le schéma tactique revu et corrigé aux vestiaires donnait des ailes aux Brave Warriors qui se montraient les plus entreprenants, et c'est d'ailleurs l'inévitable Shalulile qui reprenait un tir de Katua pour le planter au fond des filets des Camerounais (1-0, 55').



■ Le Sénégal poursuit sa série en enchaînant une quatrième victoire.

(Photo > D. R.)

Ce but n'a dérangé personne des 10 joueurs, l'allure n'a pas changé, des tirs timides, des tirs non cadrés d'Aboubakar puis Ganago. Décidément pas dans leur match, les Camerounais frôlent la correctionnelle sur une perte de balle, avant de finir par sombrer sur un coup franc d'Imbondi, bien aidé par le mur camerounais, qui se désagrège suite à un saut d'Aboubakar (2-0, 79').

Le Cameroun joue son destin

Le but de l'attaquant de Besiktas sur un centre de Castelletto était ensuite beaucoup trop tardif pour espérer renverser la vapeur (1-2, 90'+1). Doublés par leur adversaire en tête du groupe, les hommes de Rigobert Song joueront leur destin en septembre lors d'un match couperet face au Burundi.

Les Pharaons au contrôle du groupe

Les Pharaons ont soulevé du sable ce mardi à l'extérieur de leurs terres, 4-0 c'est le score réalisé face au Malawi qui confirme avec cette défaite que les choses ne se déplacent dans le bon sens et que ça se gâte pour eux. Tarek Hamed a ouvert le score d'un missile suite à une remise en retrait de Salah

(4°), suivi de Omar Marmoush (16°), Salah après un one-deux avec Mostafa Mohamed (20°), et Zizo sur une action initiée par le Red (49°) enfonçant ainsi le clou. Avec une telle avalanche de buts, les Égyptiens ne pouvaient que reprendre le contrôle du groupe D à égalité avec la Guinée et avec 6 points d'avance sur le duo Malawi-Ethiopie. A 2 journées de la fin, autant dire que l'affaire est quasiment pliée dans cette poule...

Le Cap-Vert corrige son Cape

Pour le Cap-Vert, quatre jours après avoir été tenus en échec à domicile par l'Eswatini (0-0), les Requins Bleus ont montré leurs dents pour prendre trois points. Ils ont réussi à se faire entendre en inscrivant le but qui a valeur de trois points (1-0) à l'extérieur face au même adversaire (Eswatini) sur un but de l'ancien Lillois Ryan Mendes (56°) et ce grâce à un arrêt sur penalty de leur gardien Vozinha. Une victoire qui les propulse provisoirement avec la différence de 5 points d'avance sur leur adversaire, 3° en attendant Togo-Burkina Faso dans la soirée. Gros coup aussi de la Guinée Equatoriale, victo-

rieuse 3-2 au Botswana et qui prend provisoirement les commandes du groupe J devant la Tunisie.

La série continue pour le Sénégal

Dans la poule L en revanche, le Sénégal poursuit sa série et la bande à Aliou Cissé a enchaîné une quatrième victoire consécutive au Mozambique (1-0). Le talent de cette touche d'un sélectionneur, Aliou Cissé, qui aime gagner facilement ses matches. Face au Mozambique, ce n'était pas le cas et pour comprendre cette rencontre, le résultat, 1-0 et pourtant, son capitaine disait il y a quelque temps «nous avons beaucoup appris de nos matches de préparation», ce mardi il manquait de la variété dans le jeu, le Mozambique perdait mais plaisait donner du sens à la rencontre, il y avait du spectacle qui faisait séduire et surprendre les quelques supporters présents.

Résumé des matchs de H. Hichem

- La Chaîne L'Equipe : Turquie - Croatie à 20h
- BeIN Sports 1 : Tournoi WTA de Miami à 20h

La Der

CSC : Liamine Bougherara, nouvel entraîneur

La direction du Club Sportif Constantinois (CSC), sociétaire de la Ligue 1 de football, a fait signer, lundi après-midi, l'entraîneur Liamine Bougherara, pour succéder au technicien, Kheireddine Madoui, qui a démissionné en février dernier, apprend-on du chargé de communication du club, Djajal Kerouaz.

Selon la même source, le nouvel entraîneur du CSC s'est engagé pour une durée de 18 mois en vue de diriger la barre technique de l'équipe constantinoise et ce après avoir accepté les conditions et objectifs du club.

Il a ajouté que le président du club, Mohamed Boulahbib, a affiché sa disposition à réunir toutes les conditions favo-

rables susceptibles de faciliter la mission du nouvel entraîneur auquel il a accordé une grande confiance.

Après avoir signé son nouveau contrat, l'entraîneur Bougherara a révélé qu'il s'emploiera pour réaliser un nouveau départ avec l'équipe et insuffler une nouvelle dynamique au sein du groupe, notamment pour sortir du passage à vide que traverse le CS Constantine.

Et d'ajouter «cet objectif n'est réalisable que dans le cas d'une synergie des efforts concertés des joueurs, des staffs administratif et technique, voire même des supporters».

Le nouvel entraîneur des Sanafirs s'est engagé aussi à déployer toute son expérience pour remettre l'équipe sur la

bonne voie dès le prochain match, et ce après avoir donné son accord aux dirigeants du club pour terminer la saison avec une place au podium permettant à l'équipe de participer à l'une des compétitions continentales.

Il a également choisi le franco-algérien Atef Bettira, (actuellement en Arabie saoudite), pour l'assister au poste d'entraîneur adjoint, et a préféré garder l'entraîneur des gardiens, Fayçal Denni, en attendant de trouver un nouveau préparateur physique.

A signaler que l'entraîneur Bougherara a dirigé sa première séance d'entraînement avec le CS Constantine après avoir signé son contrat avec le club.